

Question présentée par le député :

M. Christian Zaugg

Date de dépôt : 23 juin 2020

Question écrite urgente

Dégradation d'un patrimoine géologique et historique inestimable

Oh... je sais bien que pour le commun des mortels, ma question pourrait sembler anecdotique ou futile et pourtant... Il s'agit sûrement, en l'espèce, de gestes maladroits probablement accomplis par une entreprise ou des travailleurs qui n'avaient aucune idée de l'importance des dalles recouvrant la cour de l'Hôtel de Ville, citées notamment dans l'ouvrage de Christian Vellas : « Genève insolite et secrète ».

En effet, cette cour est recouverte de dalles contenant des fossiles remontant à 150 millions d'années... Il s'agit là de l'une des curiosités les plus remarquables de la Vieille-Ville. Il y a, certes, ailleurs en ville des fossiles pris dans le calcaire, mais c'est indiscutablement dans la cour de l'Hôtel de Ville qu'ils sont les plus spectaculaires. On observe dans cet espace l'un des cimetières les plus remarquables à l'échelon genevois de gastéropodes et crustacés du Jurassique : potamides, ammonites, etc., qui peuplaient l'océan Téthys pendant le Mésozoïque.

Or, que vois-je, au cours de l'une de mes promenades en Vieille-Ville ? Un véritable désastre... des balafres sur les dalles marquées probablement par un engin de chantier qui, sans discernement, a été traîné dans la cour en marquant profondément le sol.

Le Conseil d'Etat pourrait-il appeler à plus de respect et de mesure dans la manipulation des engins de chantier participant à la rénovation de l'Hôtel de Ville ?

Pourrait-il également demander à l'entreprise concernée de réparer les dégâts en effectuant une réduction des marques assortie d'un polissage des dalles impactées ?

Merci.